



Communiqué de presse

Les professions libérales réclament moins de bureaucratie

Berne, le 2 novembre 2023 – Les résultats de la nouvelle étude BASS sont frappants : plus de la moitié des personnes exerçant des professions libérales, telles que les médecins, les architectes, les physiothérapeutes, les notaires, les ingénieurs et les gestionnaires de fortune souffrent d'un excès des tâches administratives imposées par l'État. Le bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, mandaté par l'Union suisse des professions libérales (USPL), a sollicité le point de vue de près de 100 entreprises du secteur des professions libérales. Les résultats montrent que ces professions consacrent à ces tâches jusqu'à une journée entière de travail par semaine. Aujourd'hui, l'USPL réclame donc une réduction de la bureaucratie.

En règle générale, les professions libérales subissent une charge administrative qu'elles considèrent comme lourde à très lourde. Elles constatent également une augmentation des charges administratives spécifiques à leur secteur, attribuables à une hausse des exigences et réglementations de l'État.

En fonction des professions, diverses charges apparaissent au premier plan :

- Les personnes interrogées dans le domaine de la santé et des services sociaux ont mentionné la difficulté des interactions avec les compagnies d'assurance maladie (demandes de renseignements, refus de remboursement, etc.) ainsi que le travail lié aux demandes et rapports en lien avec la prise en charge des coûts, en tant que charges administratives principales.
- Les notaires considèrent les réglementations liées à la gestion des données électroniques des clients, en particulier pour la facturation et le respect des exigences gouvernementales, comme un problème notable.
- Pour les gestionnaires de fortune et les banques privées, ce sont les nouvelles obligations de surveillance des clients conformément aux nouvelles règles de la loi sur les services financiers (LSFin) qui génèrent des charges administratives supplémentaires.
- En ce qui concerne les architectes et les ingénieurs, les coûts liés aux appels d'offres publics ainsi que les efforts de planification pour les procédures d'obtention de permis de construire ont aussi augmenté.

Préjudice à la compétitivité et à l'économie

Les charges induites par les réglementations réduisent le temps disponible pour le travail spécialisé des professionnels - dans le domaine de la santé, par exemple, pour la prise en charge des patients, ou pour la gestion de portefeuilles client chez les gestionnaires de fortune. Outre leur inefficacité, ces réglementations contribuent également à la pénurie de professionnels qualifiés. Pour rappel, de nombreuses entreprises actives dans le secteur des professions libérales sont également des PME. En tant que petites entreprises, elles sont donc proportionnellement plus touchées par ce problème. Pirmin Bischof, Conseiller aux États et président de l'Union suisse des professions libérales, déclare : " Les professions libérales demandent une réduction de la bureaucratie, même dans les cas où les coûts de ces activités administratives peuvent être refacturés aux clients." A la demande du Parlement, le Conseil fédéral a présenté une proposition visant à lutter contre le phénomène de la réglementation rampante. L'Union suisse des professions libérales soutient les revendications du Parlement et, par conséquent, la nouvelle loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises (LACRE) (22.082).

[Télécharger l'étude](#)

[Télécharger Résolution](#)

Pour toutes questions

Dr. Pirmin Bischof, Président USPL, Conseiller aux États (+41 79 656 54 20)

Marco Taddei, Secrétaire général USPL (+41 79 776 80 67)

À propos de l'Union suisse des professions libérales (USPL)

L'Union suisse des professions libérales (USPL) représente, en qualité d'organisation faîtière, l'important groupe social que constituent les membres des professions libérales ainsi que leurs organisations professionnelles nationales, dans tous les domaines où des intérêts de même nature les réunissent. Les associations regroupent 120'000 membres.

Professions et organisations représentées au sein de l'USPL: Médecins (FMH), Notaires (FSN), Avocats (FSA), Ingénieurs et architectes (SIA), Psychothérapeutes (ASP), Psychologues (FSP), Chiropraticiens (ChiroSuisse), Ostéopathes (FSO), Gérants de fortune (ASG), Banques privées (ABPS), la Société des médecins-dentistes, les physiothérapeutes (PhysioSuisse), les logopédistes (C/APSL), les radiologues (ASTRM) ainsi que la Fédération des Entreprises Romandes Genève et SwissEngineering.

info@freieberufe.ch

www.freieberufe.ch/fr